



INTERNATIONAL INSTITUTE OF REFRIGERATION

INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID

177, bd. Malesherbes – 75017 PARIS (France)

Tel.: 33 (0)1.42.27.32.35

Fax: 33 (0)1.47.63.17.98

E-mail: iif-iir@iifiir.org

Web site: www.iifiir.org

**Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 13 et CMP3)
Bali, Indonésie, 3-14 décembre 2007**

***Communiqué présenté par Didier Coulomb,
Directeur de l'Institut International du Froid***

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je m'exprime au nom de l'Institut International du Froid (IIF), la seule organisation dans le domaine du froid, du conditionnement d'air et des pompes à chaleur qui a un statut intergouvernemental. Il comprend 61 pays membres, qui représentent plus de 80 % de la population mondiale avec la plupart des pays possédant une industrie dans ce domaine.

Le froid (y compris le conditionnement d'air) est indubitablement une technologie vitale pour la survie et le bien-être de l'humanité. La production et la sécurité alimentaires, la santé et la qualité de vie ne peuvent être maintenues et améliorées sans le froid.

La production de froid contribue néanmoins à deux des principales menaces pour l'environnement de notre planète : l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques. Ces menaces ont conduit aux deux protocoles de Montréal et de Kyoto.

L'impact du secteur du froid sur ces deux menaces a deux origines :

- Le froid utilise des fluides frigorigènes qui, pour certains d'entre eux, s'ils sont émis dans l'atmosphère — par manque d'étanchéité des installations ou par défaut de récupération des frigorigènes en fin de vie de celles-ci — ont un impact négatif sur l'environnement :
 - les CFC et, dans une moindre mesure, les HCFC, contribuent à l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique ;
 - les CFC, HCFC et HFC sont de puissants gaz à effet de serre et favorisent le réchauffement planétaire.Toutefois, les fluides naturels (ammoniac, CO₂, hydrocarbures) qui les remplacent progressivement dans de nombreuses installations frigorifiques, n'ont pas d'impact environnemental significatif.
- Le froid utilise de l'énergie et contribue ainsi indirectement à l'émission d'importantes quantités de CO₂. Il représente en moyenne 15 % de la consommation mondiale d'électricité (en incluant le conditionnement d'air). L'amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes frigorifiques est donc une priorité.

Le secteur du froid, qui utilisait environ 40 % des CFC avant l'entrée en vigueur du Protocole de Montréal, a joué un rôle décisif dans le succès de ce Protocole et aussi déjà dans l'atténuation des changements climatiques. Mais beaucoup d'efforts restent à mener par les acteurs de ce secteur.

La Conférence de Montréal, tenue en septembre dernier, a permis un accord pour accélérer la suppression des HCFC. C'est une très bonne nouvelle aussi pour l'atténuation des changements climatiques, à condition toutefois de prendre en compte les aspects suivants :

- le froid n'est qu'une partie des solutions globales devant conduire à une moindre consommation d'énergie dans l'habitat et les transports ;
- la maintenance et l'étanchéité des installations, de même que la récupération des stocks de CFC et d'HCFC, restent primordiaux ;
- le remplacement de frigorigènes doit prendre en compte l'efficacité énergétique, ainsi que les aspects de sécurité et de coût ;
- la recherche doit être intensifiée pour optimiser les technologies alternatives développées en améliorant leur efficacité énergétique et en réduisant globalement l'impact des technologies du froid sur le climat ;
- les solutions de remplacement doivent tenir compte des contraintes spécifiques des pays les moins développés, notamment en termes de coût ;
- un effort accru d'information et de formation des ingénieurs et techniciens du secteur du froid est indispensable pour mettre en œuvre efficacement ces solutions.

Le premier problème à résoudre est le manque d'information sur ces technologies.

L'IIF est une instance mondiale d'expertise et de diffusion des connaissances, sans intérêt commercial, et est à votre disposition pour vous aider dans votre action en faveur du développement durable.